

ORDONNANCE

12 MAI 2011

DEPOT N° 2011/1062

Nous,

Madame Edith CANDELIER, Présidente du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND

Vu la requête qui précède et les motifs y énoncés,

Vu les dispositions des articles L. 225-147 alinéa 1^{er} et R 225-136 alinéa 1^{er} du Code de Commerce,

Désignons la société AUDIT MAISONNEUVE, représentée par Monsieur Augustin MAISONNEUVE exerçant à CEYRAT (63122) – ZAC du Roc de Journiat – 6 Rue de Journiat.

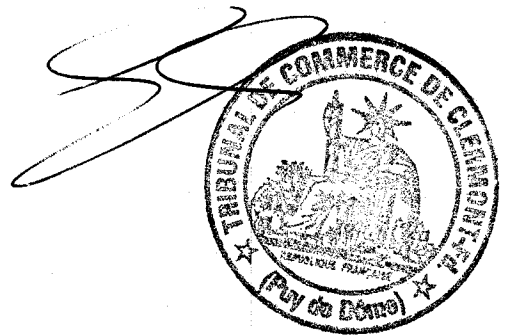
En qualité de Commissaire aux apports ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par Monsieur Guy BESSON, Madame Catherine BESSON épouse GAY, Madame Christine BESSON épouse STEBERNJAK, Madame Isabelle BESSON, Madame Linda BESSON, Madame Véronique BESSON.

- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les textes réglementaires qui sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais requis et mis à la disposition des actionnaires.

FAIT A CLERMONT-FERRAND

LE 05.05.2011



ARRIVÉ LE
- 4 MAI 2011
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE DE CLERMONT-FERRAND

REQUETE
A MADAME LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND
AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur Jean BESSON, agissant en qualité de Président Directeur Général de la société ÉTABLISSEMENTS JEAN BESSON ET COMPAGNIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 345 019 €, dont le siège social est établi à CLERMONT-FERRAND (63100) – 1 Rue Kepler, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 323 390 047.

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

1°) Les Soussignés :

- Monsieur Guy BESSON, demeurant au BREUIL SUR COUZE (63340) – Chemin de Tanarat, titulaire de la pleine propriété de 5 722 988 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

- Madame Catherine BESSON épouse GAY, demeurant à LA FERTE ST AUBIN (45240) – 14 Rue des Rouliers, titulaire de la pleine propriété de 3 073 746 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

- Madame Christine BESSON épouse STEBERNJAK, demeurant à LA CAPELLE VIESCAMP (15150) - Jalès, titulaire de la pleine propriété de 3 073 746 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

- Madame Isabelle BESSON, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63100) – 14 Rue du Général Delzons, titulaire de la pleine propriété de 3 705 426 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

- Madame Linda BESSON, demeurant au BREUIL SUR COUZE (63340) – Impasse du Levant, titulaire de la pleine propriété de 122 460 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

- Madame Véronique BESSON, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63100) – 53 Rue Alexis Piron, titulaire de la pleine propriété de 2 336 524 actions de la société FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, ci-dessous désignée ;

Envisagent d'apporter la totalité des titres qu'ils détiennent dans la société :

FONCIERE ET FINANCIERE MONCEAU, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 30 000 000 €, dont le siège social est à PARIS (75008) – 164 Rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 340 040 294, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Lari ABBAD.

A la société ÉTABLISSEMENTS JEAN BESSON ET COMPAGNIE susvisée.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des articles L 225-147 alinéa 1^{er} et R 225-136 alinéa 1^{er} du Code de Commerce, désigner la société **AUDIT MAISONNEUVE** représentée par Monsieur **Augustin MAISONNEUVE**, exerçant à **CEYRAT (63122) – ZAC du Roc de Journiat – 6 Rue de Journiat**,

en qualité de Commissaire aux apports, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par les soussignés ci-dessus.
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les textes réglementaires qui sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais requis et mis à la disposition des actionnaires.

Fait à CLERMONT-FERRAND (63)

Le 26.04.2011

Monsieur Jean BESSON

